



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## débits de tabac

Question écrite n° 73902

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud rappelle à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie la préoccupation exprimée par les élus des zones frontalières présents lors de la discussion de la loi de finances pour 2005, relativement à la situation des buralistes dont le chiffre d'affaires s'est effondré au fil des dernières années, en l'absence de politique harmonisée au niveau européen sur le prix du tabac. Il souhaite connaître les actions que le Gouvernement envisage pour remédier à cette situation qui fragilise une activité qui remplit d'autres activités de service à la population et dont le maintien est indispensable, notamment dans les territoires ruraux. Il souhaite également connaître les résultats de la lutte contre la fraude, notamment contre les importations de contrebande, pour les premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année passée. Il souhaite enfin connaître si une évaluation a été effectuée s'agissant de l'activité des professionnels frontaliers quant aux ventes de tabacs par rapport à ceux du reste du pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73902

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 septembre 2005, page 8636